



Groupe de travail – BREXIT – 6/11/2020

Normalement ...

... nous aurions dû être là, ou à tout le moins dans l'inconfort (collectif ...) d'une audio ou visioconférence.

Ce ne sera pas le cas.

Pourtant, c'est un sujet majeur et même un défi à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) qui a plus souvent abattu des frontières qu'elle n'en a relevées. Au fond, nous ne doutons pas que notre administration sache faire face à ce nouvel horizon, suite à la décision de la Grande-Bretagne de quitter l'Union Européenne. Le tout est bien évidemment qu'on lui en donne les moyens ...

Cependant, suite à l'annonce officielle devant nos fédérations, du transfert de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et, en creux, de la fin de notre rôle fiscal, après nous avoir enlevé notre casquette comptable, nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était.

On pourrait nous rétorquer que ce sont deux sujets bien différents. Le point est largement discutable. En effet, au fond, c'est une facette d'un sujet de fond, qui est celui de l'avenir de la DGDDI. Et, de ce point de vue, tout est lié.

Tout comme, il pourrait nous être rétorqué que ce « Brexit » sera une réalité incontournable à laquelle nous serons confrontés à une date donnée. Certes. Cependant, l'autorité politique a choisi de balayer d'un revers de main notre demande ne serait-ce que de moratoire concernant les restructurations, le temps de la pandémie.

En conséquence, et en cohérence, nous ne pouvons décemment continuer sur un mode quasi-routinier, alors que la période n'a rien d'habituelle.

Si les sujets n'étaient pas aussi importants, voire déterminants pour la Douane, l'affaire aurait quelque chose d'anecdotique. Mais là, à l'évidence, ce n'est pas le cas. Sachant qu'en plus, nous devrions nous plier à un mode organisationnel dégradé (audio, visio, ...), la chose est tout bonnement impossible pour nous dans la configuration actuelle.

L'autorité politique ne prend pas volontairement la mesure de cette crise sanitaire. Elle tente de passer en force les réformes en cours en gardant son rythme de croisière des transferts et des suppressions d'emplois à venir, le tout malgré la pandémie.... Où est l'urgence ?

L'intersyndicale Douane réaffirme sa demande de suspension des réformes le temps de l'état d'urgence sanitaire.

Paris, le 6 novembre 2020
L'intersyndicale DGDDI